



**Karine BERGER**  
Députée des Hautes Alpes  
Membre de la Commission des Finances



**ASMEP-ETI**  
SYNDICAT DES ENTREPRISES  
DE TAILLE INTERMÉDIAIRE

## **Déclaration de Colbert**

### ***Agir pour le développement des ETI, au service de la croissance et de l'emploi***

Ensemble, députés et dirigeants d'entreprise, sommes convaincus qu'avec les entreprises de taille intermédiaire (ETI), la France dispose d'un solide atout au service de son redressement économique et de la création d'emplois. **Les ETI sont les vrais champions de notre économie** : alors qu'elles représentent 0,2% des entreprises françaises, nos 4800 ETI comptabilisent 24% de l'emploi salarié, 28% du chiffre d'affaires et 33% des exportations. Parmi elles, on compte plus d'une centaine de leaders européens ou mondiaux.

**Compétitives, les ETI sont également des entreprises solidaires.** Solidaires avec les territoires, dans lesquels elles sont très fortement ancrées, les ETI sont au centre des bassins régionaux d'emplois et de croissance et irriguent tout un réseau de fournisseurs, TPE-PME et start-ups. Les ETI sont attachées à leurs salariés, à leurs savoir-faire autant qu'à leurs produits. Ainsi, de 2009 à 2013, au plus fort de la crise, elles ont réalisé 82Mds€ d'investissement et créé 80.000 emplois nets quand les autres catégories d'entreprises affichent un solde négatif ou nul.

Forts de ces convictions, nous voulons tous ensemble **faire des ETI un actif stratégique majeur pour notre pays.** Car, faute d'avoir été encouragées, elles sont aujourd'hui trop peu nombreuses : en France, les ETI ne sont que 4800 quand elles sont 12 500 en Allemagne, plus de 10 000 en Grande-Bretagne et 8 500 en Italie. **Leur émergence et leur développement est un défi économique autant que politique dont la représentation nationale doit s'emparer.** Ainsi, en élaborant une « **stratégie nationale pour les ETI** », nous œuvrons concrètement à la constitution d'un *Mittelstand* français, à l'image de celui qui fait la puissance de l'économie allemande. Ce projet de *Mittelstand* français porte en lui un formidable espoir de prospérité et d'emploi.


C'est pourquoi nous nous engageons aujourd'hui autour de **quatre principes qui guideront notre action** :

- 1) Promouvoir l'investissement de long terme dans l'économie française. Depuis trop longtemps, nous avons cédé aux sirènes du court terme, des retours rapides sur investissement. En politique, comme en économie, il est temps de reconnaître dans la

loi la vertu du long terme pour le développement de nos entreprises et leur montée en gamme. Actionnariat stabilisé, intéressement des salariés encouragé, transmissions simplifiées... autant de moyens pour faire émerger les ETI de demain et encourager leur pérennité en France.

- 2) Poursuivre les réformes au service de la compétitivité car il est urgent de redonner aux ETI, très exposées au site France, les moyens de se battre à armes égales avec leurs concurrents en Europe. Dans cet immense chantier, il nous faut tenir un cap clair et constant ; celui qui nous permettra de revenir dans la moyenne de l'Union européenne en matière de fiscalité des entreprises.
- 3) Toujours veiller à la stabilité et à la plus grande simplicité de l'environnement juridique et fiscal des entreprises dans le prolongement des travaux conduits par le Conseil de la simplification. Nous devons pouvoir garantir aux acteurs économiques un cadre pérenne et lisible pour le développement de leurs projets et de leurs investissements.
- 4) Toujours privilégier le dialogue au sein de l'entreprise entre la direction et les salariés ou leurs représentants élus. Nos ETI apportent la preuve de communautés de travail soudées et solidaires. C'est ce cadre de proximité qu'il convient d'encourager pour bâtir un nouveau modèle de prospérité partagée.

**Karine Berger**  
Députée des Hautes-Alpes  
Membre de la Commission  
des Finances



**Philippe d'ORNANO**  
Co-Président d'ASMEP-ETI  
Président du Directoire de Sisley



**Elizabeth DUCOTTET**  
Co-Présidente d'ASMEP-  
ETI  
PDG de Thuasne

